



Cluses, le 09/11/2010

DECLARATION DE LA DIRECTION

Depuis plus de 40 ans, la société CAUX est à l'écoute permanente de ses clients et futurs clients, sur un marché de plus en plus exigeant, à la fois sur le plan technique et sur le plan économique.

Nous devons être capables de prouver notre savoir faire et la maîtrise de nos compétences à l'ensemble de nos partenaires et parties intéressées.

Notre activité de traitement de surface tire sa spécificité de l'exercice d'un métier et non de la réalisation de produits, métier que nous pratiquons dans le respect de l'environnement.

Le désir de pérennisation de notre activité nous amène à travailler sur les objectifs premiers de l'entreprise :

- ✓ L'amélioration de la qualité
- ✓ le taux de service
- ✓ l'augmentation de la satisfaction du client

L'atteinte de la satisfaction de nos partenaires repose sur :

- ✓ l'écoute et la prise en compte des attentes de nos partenaires
- ✓ le respect de nos standards de fonctionnement
- ✓ le management de notre équipe et le développement des compétences internes
- ✓ le respect de l'environnement

Par l'écoute, la finalité recherchée est de maintenir un service de proximité et de diversifier notre activité en collaboration avec nos clients, partenaires et donneurs d'ordres.

Cette volonté de développement durable nous impose un investissement envers notre personnel, nos équipements, nos clients et partenaires. Elle s'appuie notamment sur des valeurs à respecter par l'ensemble du personnel de la société CAUX :

Respect - Exemplarité - Solidarité - Confiance - Engagement

La qualité du traitement et des services constitue pour l'entreprise un élément essentiel de sa politique générale. Respecter ces valeurs, c'est respecter le client.

En tant qu'installation classée, nous avons décidé de concevoir et d'appliquer un système de management Qualité respectant les exigences légales et autres exigences auxquelles nous sommes soumis afin de donner à tous nos clients ainsi qu'aux parties intéressées la garantie d'une prestation correspondant à leur attente tout en veillant à la réduction de toute émission ayant un impact négatif sur l'environnement.

Le respect de l'environnement se fait donc au travers de suivi strict de la législation, de la réglementation, du contrôle permanent de nos effluents et de la sensibilisation de tout notre personnel.

A travers cette déclaration, la direction de la Société Caux s'engage à traduire dans les faits et au quotidien les engagements annoncés.

Thierry Caux

Président Directeur Général

CAUX S.A.

5 Rue du Docteur Gallet, ZI des Grands Prés, 74 300 Cluses
Tél. 04.50.98.63.77 – Fax 04.50.98.60.43

S.A. au Capital de 194.272 € - R.C. Bonneville 69 B 42 – Siret 606 920 429 00010 – Code Ape 2561Z – N° T.V.A. FR 04 606 920 429